

JEAN STAROBINSKI

**LE REMÈDE
DANS LE MAL**

**Critique et légitimation
de l'artifice
à l'âge des Lumières**

nrf essais

GALLIMARD

à J.-B. Pontalis

AVERTISSEMENT

Sur une série d'exemples — que l'on eût pu multiplier — je me propose ici d'examiner le langage et les arguments qui furent employés, au XVII^e et au XVIII^e siècle, dans la critique des conduites masquées et des « conventions de société ». Qu'on ne s'attende pas à une enquête systématique ni à une histoire complète. J'ai voulu écouter les mots, analyser des styles. Il fallait procéder par coups de sonde. Diderot aurait dû figurer parmi les auteurs examinés dans ces essais. J'ai été entraîné à lui consacrer un volume, destiné à une prochaine publication.

Cherchant le remède dans le mal même : l'expression est de Rousseau, au premier livre des *Confessions*. On retrouve la même expression chez Baudelaire. L'un des narrateurs mis en scène dans le poème en prose *Portraits de maîtresses* raconte les circonstances scabreuses où il « congédia » une maîtresse idéaliste et savante « qui voulait toujours faire l'homme » : *Dieu [...] mit le remède dans le mal*. Baudelaire, dans ce texte ironique et misogyne, voulait peut-être parodier Rousseau, comme il l'a fait en mainte autre occasion. De fait, *le remède dans le mal* est une expression proverbiale qui a parcouru les siècles. Je n'ai pas cherché à en évoquer toutes les applications.

J'espère que l'on voudra bien reconnaître que les études ici rassemblées tracent un parcours, et comportent entre elles des liens assez évidents pour rendre inutile toute autre préface.

Juillet 1988

CHAPITRE PREMIER

LE MOT CIVILISATION

I

Les principaux repères de l'histoire du mot *civilisation* sont aujourd'hui connus avec une approximation satisfaisante¹.

En français *civil* (XIII^e siècle), *civilité* (XIV^e siècle) se justifient aisément par leurs antécédents latins. *Civiliser* est attesté plus tardivement. On le trouve au XVI^e siècle dans deux acceptions :

1. Mener à la civilité, rendre civiles et douces les mœurs et les manières des individus.

Montaigne : « Ceux du Royaume de Mexico estoient aucunement plus *civilisez* et plus artistes que les autres nations de là. »

1. Les travaux essentiels sur le sujet sont : *Civilisation. Le mot et l'idée*, exposés par Lucien Febvre, Marcel Mauss, Émile Tonnellat, Alfredo Niceforo, Louis Weber, Centre international de synthèse, Paris, 1930 ; Joachim Moras, *Ursprung und Entwicklung des Begriffs der Zivilisation in Frankreich (1756-1830)*, Hambourg, 1930 ; R.A. Lochoire, *History of the Idea of Civilization in France (1830-1870)*, Bonn, 1935 ; Émile Benveniste, « Civilisation — Contribution à l'histoire du mot » dans *Hommage à Lucien Febvre*, Paris 1954, repris dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966 ; E. de Dampierre, « Note sur "culture" et "civilisation" », *Comparative Studies in Society and History*, t.3, 1961, p. 328-340. Dans la série *Europäische Schlüsselwörter*, le t.III est consacré à *Kultur und Zivilisation* ; ce volume, rédigé par une équipe, apporte une information linguistique très riche sur les domaines français, allemand, anglais, italien. Nous lui devons beaucoup. Il a paru à Munich (Max Hueber) en 1967. Signalons également : André Banuls, « Les mots *culture* et *civilisation* en français et en allemand », *Études germaniques*, avril-juin 1969, p. 171-180 ; Georges Gusdorf, *Les Principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, 1971, p. 310-348 ; Philippe Béneton, *Histoire de mots : culture et civilisation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.

2. En jurisprudence : rendre civile une cause criminelle².

Cette deuxième acception survivra, pour le moins, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Littre la signale comme utilisée « autrefois »). C'est elle qui fournit la base du substantif *civilisation*, que le *Dictionnaire universel* (Trévoux) de 1743 définit de la façon suivante : « Terme de jurisprudence. C'est un acte de justice, un jugement qui rend civil un procès criminel. La *civilisation* se fait en convertissant les informations en enquêtes, ou autrement. » Un coup pour rien ? Moins qu'on ne le supposerait. La formation néologique du signifiant est un moment important. L'apparition un peu plus tardive du même mot, au sens *moderne* du terme, constituera moins un néologisme lexical que l'entrée en scène d'un signifié concurrent, bientôt triomphant. L'acception juridique de *civilisation* aura disparu du *Dictionnaire de l'Académie* de 1798³.

Le premier dictionnaire qui signale le mot *civilisation* dans son sens « moderne » est le *Dictionnaire universel* (Trévoux) de 1771.

Je transcris l'article :

[1] Terme de jurisprudence [Suit la définition de 1743].

[2] L'amî des hommes⁴ a employé ce mot pour sociabilité. Voyez ce mot. La religion est sans contredit le premier et le plus utile frein de l'humanité ; c'est le premier ressort de la civilisation. Elle nous prêche et nous rappelle sans cesse la confraternité, adoucit notre cœur.

En 1798, le *Dictionnaire de l'Académie*, 5^e édition, sera plus précis : « Action de civiliser ou état de ce qui est civilisé. » Mais

2. D'après E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du xv^e siècle*, Paris, 1925.

3. On se demande, sans pouvoir répondre avec certitude, si l'acception juridique de *civilisation* n'a pas contribué à retarder le second sens, moderne, qui devait survenir ultérieurement. Une acception première venue, surtout si elle est précise, tend à défendre son privilège exclusif.

4. Il s'agit du marquis de Mirabeau (Victor de Riquetti, 1715-1789), père de l'orateur révolutionnaire (Honoré-Gabriel de Riquetti), et auteur de l'ouvrage intitulé *L'Ami des hommes ou Traité de la population* (1756).

déjà en 1795, on trouvait chez L. Snetlage (*Nouveau Dictionnaire français contenant de nouvelles créations du peuple français*, Göttingue, 1795) :

Ce mot, qui ne fut en usage qu'en pratique, pour dire qu'une cause criminelle est faite civile, est employé pour exprimer l'action de civiliser ou la tendance d'un peuple de polir ou plutôt de corriger ses mœurs et ses usages en portant dans la société civile une moralité lumineuse, active, aimante et abondante en bonnes œuvres. (Chaque Citoyen de l'Europe est aujourd'hui parti dans ce dernier combat de civilisation. Civilisation des mœurs.)

Comme le remarque J. Moras, le mot civilisation connut un tel essor durant la période révolutionnaire qu'il était aisé d'attribuer à l'esprit de la révolution un néologisme qui lui était antérieur⁵. Toujours est-il que le mot *civilisation* pouvait être d'autant plus facilement adopté et diffusé que la période révolutionnaire, selon M. Frey, a vu se former de nombreux substantifs en *-ation* à partir de verbes en *-iser* : centralisation, démocratisation, fédéralisation, francisation, fraternisation, municipalisation, nationalisation, panthéonisation, utilisation⁶... Et *civilisation* s'impose si bien que Sébastien Mercier, en 1801, ne le compte plus comme un néologisme⁷. Le mot a donc très vite cessé d'apparaître comme nouveau.

II

Rien, à ce jour, ne semble infirmer ce qu'avançaient J. Moras, puis É. Benveniste : en 1756, Mirabeau, dans *L'Ami des*

5. J. Moras, *op. cit.*, p. 8-9. Cf. Lucien Febvre, *op. cit.*, p. 47, n. 17.

6. M. Frey, *Les Transformations du vocabulaire français à l'époque de la Révolution*, Paris, 1925.

7. Sébastien Mercier, *Néologie* [...], 2 vol., Paris, an IX (1801). Le mot *civilisation* est absent du recueil.

hommes (p. 136, 176, 237), est le premier en France à utiliser *civilisation* dans le sens non juridique qui devait rapidement faire fortune⁸. Littré, qui attribue cette paternité à Turgot, lequel aurait créé le mot dans un fragment de son *Discours sur l'histoire universelle* de 1751, s'est laissé prendre au piège par Dupont de Nemours, annotateur et éditeur très libre des *Œuvres* de Turgot (1811)⁹.

Les auteurs de Trévoux n'ont pas choisi leur exemple au hasard. Ils y trouvaient un argument bienvenu pour leur lutte contre la philosophie des Lumières et contre les Encyclopédistes. La religion, loin d'être évincée par les « vertus sociales » ou par la « morale naturelle », est considérée par Mirabeau comme « le principal ressort » de la civilisation, elle-même assimilée à la sociabilité. Le mot *civilisation* apparaît donc à l'occasion d'un éloge de la religion, à la fois puissance de répression (« frein »), de rassemblement fraternel (« confraternité »), et d'adoucissement.

Diderot, autour de 1775, rédige pour l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, des considérations sur la Russie où le mot *civilisation* reparait à plusieurs reprises : « L'affranchissement, ou ce qui est le même sous un autre nom, est un ouvrage long et difficile¹⁰. »

L'on commence à deviner qu'à une date ultérieure la civilisation pourra devenir un substitut laïcisé de la religion, une parousie de la raison.

8. É. Benveniste a émis l'hypothèse d'un emploi antérieur du terme, en anglais, par Adam Ferguson, dans ses cours ou ses manuscrits personnels. La preuve reste toujours à faire. J. Moras n'a pas trouvé le mot *civilisation* chez les économistes (Melon, Cantillon) ni chez Mandeville et Montesquieu, dont Mirabeau connaissait bien les écrits.

9. Les manuscrits de Turgot, édités par G. Schelle (1913-1923) ne contiennent pas le mot *civilisation*, ajouté sans doute après coup par Dupont de Nemours dans son édition. Cf. Lucien Febvre, *op. cit.*, p. 4-5. Catherine Larrère me signale la présence du mot dans d'Argenson, *Considérations sur le gouvernement ancien et moderne de la France* (1765, rééd. 1784). L'ouvrage a été rédigé entre 1740 et 1750. Le manuscrit a beaucoup circulé. D'Argenson avait fréquenté et admiré l'abbé de Saint-Pierre.

10. « Sur la civilisation de Russie », in Denis Diderot, *Mélanges et morceaux divers. Contributions à l'Histoire des deux Indes*, a cura di Gianluigi Goggi, 2 vol. Siena, 1977, t.II, p. 375-389. Dans l'édition de 1781 de l'œuvre de Raynal, cet apport de Diderot figure au t.X, livre 19, p. 27

III

Le mot *civilisation* a pu être adopté d'autant plus rapidement qu'il constitue un vocable synthétique pour un concept préexistant, formulé précédemment de façon multiple et variée : adoucissement des mœurs, éducation des esprits, développement de la politesse, culture des arts et des sciences, essor du commerce et de l'industrie, acquisition des commodités matérielles et du luxe. Pour les individus, les peuples, l'humanité entière, il désigne d'abord le processus qui en fait des *civilisés* (terme préexistant), puis le résultat cumulatif de ce processus. C'est un concept unificateur.

On ne s'étonnera pas qu'après s'être imposé par sa vertu de synthèse, ce terme ait aussitôt fait l'objet de réflexions analytiques : dès la fin du XVIII^e siècle, d'innombrables écrits s'efforceront de discriminer les conditions et les constituants — matériels, moraux — de la civilisation. Parmi ces analyses, l'une des plus importantes reste celle de Guizot (1828) : « Deux faits sont compris dans ce grand fait ; il subsiste à deux conditions et se révèle à deux symptômes : le développement de l'activité sociale et celui de l'activité individuelle, le progrès de la société et le progrès de l'humanité. Partout où la condition extérieure de l'homme s'étend, se vivifie, s'améliore, partout où la nature intime de l'homme se montre avec éclat, avec grandeur ; à ces deux signes, et souvent malgré la profonde imperfection de l'état social, le genre humain applaudit et proclame la civilisation¹¹. »

Le mot *civilisation*, qui désigne un processus, survient dans l'histoire des idées, en même temps que l'acception moderne de *progrès*. *Civilisation* et *progrès* sont des termes voués à entretenir les rapports les plus étroits. Mais ces termes, bien qu'ils puissent être employés de manière globale et vague, ne

11. F. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, 1828, édit. 1846, p. 16.

tardent pas à appeler une réflexion génétique, soucieuse de distinguer les moments successifs : il importe de déterminer avec précision les étapes du processus civilisateur, les stades du progrès des sociétés. L'histoire, la réflexion historique, conjecturales ou empiriques, se mettent à la tâche pour aboutir à un « tableau des progrès de l'esprit humain », à une représentation de la marche de la civilisation à travers divers états de perfectionnement successifs.

Benveniste disait excellemment : « De la barbarie originelle à la condition présente de l'homme en société, on découvrirait une gradation universelle, un lent procès d'éducation et d'affinement, pour tout dire un progrès constant dans l'ordre de ce que la *civilité*, terme statique, ne suffisait plus à exprimer et qu'il fallait bien appeler la *civilisation* pour en définir ensemble le sens et la continuité. Ce n'était pas seulement une vue historique de la société ; c'était aussi une interprétation optimiste et résolument non théologique de son évolution qui s'affirmait, parfois même à l'insu de ceux qui la proclamaient¹². »

Ferguson, influencé par les leçons données en 1752 par Adam Smith, semble avoir été le premier en Angleterre à employer le mot *civilisation* ; il est aussi celui qui a exposé le plus clairement la théorie des quatre stades d'organisation des sociétés humaines, en fonction de leur activité économique et de leurs modes de subsistance : sauvages (vivant de cueillette et de chasse), pasteurs nomades, agriculteurs sédentarisés, nations industrielles et commerçantes. Millar suivra son exemple¹³. Rousseau, Goguet, sans recourir au mot civilisation, proposent un même modèle évolutif, qui leur permet d'établir des corrélations entre mode de subsistance et structure du pouvoir. Diderot, on l'a vu, envisage l'histoire de la civilisation comme l'histoire de la liberté en marche. Plus tard, on le sait, Condor-

12. Émile Benveniste, *op. cit.*, p. 340.

13. Voir Ronald L. Meek, *Social Science and the ignoble Savage*, Cambridge University Press, 1976 ; Pasquale Salvucci, *Adam Ferguson : Sociologia e filosofia politica*, Argalia, Urbino, 1972.

cet distinguera neuf époques à partir de l'origine des premières peuplades jusqu'à la République française, réservant la dixième époque aux « progrès futurs de l'esprit humain ». Comte, plus tard encore, formulera sa « loi des trois états¹⁴ ».

L'important n'est pas de rappeler les différentes théories ou philosophies de l'histoire, mais de souligner le fait qu'en nommant *civilisation* le processus fondamental de l'histoire, et en désignant du même mot l'état final résultant de ce processus, on pose un terme qui contraste de façon antinomique avec un état supposé premier (nature, sauvagerie, barbarie). Cela incite l'esprit à imaginer les voies, les causes, les mécanismes du parcours effectué au travers des âges. Le suffixe d'action en *-ation* oblige à penser un agent : celui-ci peut se confondre avec l'action elle-même, qui en devient, de la sorte, autonome ; il peut renvoyer à un facteur déterminant (Mirabeau dit : la religion ; Rousseau dit : la perfectibilité ; d'autres diront : les Lumières) ; il peut aussi se pluraliser, se répartir en facteurs multiples, échelonnés dans la durée ; pour Ferguson, comme pour Rousseau d'ailleurs, le processus de la civilisation n'est pas soutenu par un dessein conscient et constant, il se construit à travers les conséquences imprévues des conflits, des travaux, des innovations ponctuelles, avec le concours de « circonstances » que les hommes ne maîtrisent qu'imparfaitement. Ce qui est advenu dans l'histoire, dit Ferguson, est « le résultat, assurément, de l'action humaine, mais non l'exécution d'un quelconque dessein humain¹⁵ ».

14. Sur Rousseau et Comte, voir l'article de Henri Gouhier, *Le Temps de la Réflexion*, IX, Paris, Gallimard, 1983, p. 127.

15. Adam Ferguson, *An Essay on the History of Civil Society*, 3^e édit. Londres, 1768, p. 203. C'est ce que les auteurs anglais nomment « law of unintended consequences » ; à propos de Rousseau, j'ai parlé de « conséquence non maîtrisée » pour définir le schème narratif et explicatif si fréquent qu'il applique conjointement à sa vie propre et à l'histoire (« Le dîner de Turin », in *La Relation critique*, Paris, 1970, p. 144). Alors qu'en France le mot *civilisation* se répand très largement, les Anglais utilisent encore fréquemment le mot *refinement*. Sous la plume de Pierre Prevost, en 1797, le « On refinement » de Ferguson est traduit par *Traité de la civilisation*.

IV

La civilisation est-elle un processus collectif ininterrompu, dans lequel l'humanité tout entière se serait engagée depuis ses origines ? Sa seule variation ne consisterait-elle qu'à suivre un rythme tantôt lent, tantôt rapide, selon les lieux et les époques ? À lire la production foisonnante du marquis de Mirabeau, on n'arrive pas à fixer un emploi univoque du terme. Dans *L'Ami des hommes* (1756-1757, p. 176), il laisse entendre que la civilisation, n'étant pas un processus universel et linéaire, ne constitue qu'une courte phase d'apogée dans la vie des peuples : il évoque « le *cercle naturel* de la barbarie à la décadence par la civilisation et la richesse ». L'histoire comporterait des cycles, dont certaines nations auraient parcouru toutes les étapes, en laissant de grands exemples. Dans le même sens, s'adressant au roi au début de sa *Théorie de l'impôt* (1760, p. 99), le marquis de Mirabeau invoque « l'exemple de tous les empires qui ont précédé le vôtre et qui ont parcouru le *cercle de la civilisation* »...

D'autre part, Mirabeau ne se prive pas d'employer le mot *civilisation* pour désigner, non plus un processus, mais un état de culture et d'équipement matériel : « Les richesses mobilières d'une nation dépendent [...] non seulement de sa civilisation, mais encore de celle de ses voisins » (*Éphémérides du citoyen*, 1767, V, p. 112).

On le voit, dès les écrits de son premier utilisateur, le mot *civilisation* est susceptible de recevoir une acception pluralisée. S'il désigne un processus, celui-ci s'est produit à plusieurs reprises au cours des âges, pour faire place, chaque fois, à une décadence inéluctable. S'il désigne un état plus ou moins stable, il peut différer d'une nation à l'autre. Il y a *des civilisations*.

Sans doute l'histoire antique est-elle ici, tacitement, pour-

voyeuse de modèles. Rome est le grand exemple d'un empire qui a parcouru « le cercle de la civilisation ». À travers Hérodote ou à travers Polybe, Plutarque, Tacite, Ammien Marcelin, on a appris à comparer Grecs et Perses, Grecs et Romains, Romains et Barbares.

On aperçoit, d'entrée de jeu, que le sens du mot pourra bifurquer dans une acception pluraliste, ethnologique, relativiste, tout en retenant, au titre le plus général, quelques implications qui en font un impératif unitaire, et qui assignent un sens unique à la « marche » du genre humain tout entier.

V

Avant que ne se forme et ne se diffuse le mot *civilisation*, toute une critique du luxe, du raffinement des manières, de la politesse hypocrite, de la corruption provoquée par la culture des arts et des sciences, est déjà en place. Et de Montaigne à Rousseau, en passant par La Hontan et maint autre voyageur du Nouveau Monde, la comparaison du civilisé et du sauvage (fût-il cannibale) ne tourne pas à l'avantage du civilisé. D'où, chez le marquis de Mirabeau, le souci de distinguer vraie et fausse civilisation tantôt dans l'ordre des *faits* considérés, tantôt dans l'ordre des *valeurs* attribuées au terme. Dans le manuscrit intitulé *L'Ami des femmes, ou Traité de la civilisation* (date vraisemblable : 1768) Mirabeau insiste sur le critère moral qui authentifie la civilisation, et en l'absence duquel tout le code des bonnes manières, toute la somme du savoir ne sont que masque :

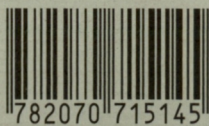
J'admire à cet égard combien nos vues de recherches fausses dans tous les points le sont sur ce que nous tenons pour être la civilisation. Si je demandais à la plupart en quoi faites-vous consister la civilisation, on me répondrait, la civilisation d'un

JEAN STAROBINSKI
LE REMÈDE DANS LE MAL
Critique et légitimation de l'artifice
à l'âge des Lumières

Quel langage et quels arguments employa, au XVII^e et au XVIII^e siècle, la critique des conduites masquées et des « conventions de société » ? Jean Starobinski nourrit sa réflexion d'une série d'exemples qui sont autant de coups de sonde — l'usage du mot civilisation au siècle des Lumières ; la doctrine classique de la civilité et l'art de la flatterie ; la fable et la mythologie au Grand Siècle ; les rapports qu'entretiennent l'exil, la satire et la tyrannie chez Montesquieu ; l'écriture philosophique et la phrase asymétrique chez Voltaire ou la quête du remède dans le mal chez Rousseau.

Il ne s'agit pas, pour Jean Starobinski, de se livrer à une enquête systématique ou de narrer une histoire complète, mais d'écouter les mots, d'analyser les styles.

Jean Starobinski, de l'Institut, est l'auteur, notamment, de Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle et de Montaigne en mouvement. Il a reçu en 1988, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Prince Pierre de Monaco.



9

782070 715145



89-II A 71514 ISBN 978-2-07-071514-5